N° 3971 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 2 Mai 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES

ANNONCES	0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES	0 fr. 50 —
FAITS DIVERS	0 fr. 75 —
LOCALES	1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, 8 cours de la Bourse, 10.

Téléphone

DE LILLE AU TONKIN

Dixième lettre

Départ pour Oudong — Les charrettes à bœufs — La pagode de la Reine-Mère — La forêt — Les tombeaux des rois Kmer — Retour à Saïgon, par Chaudoc et Cantho.

Cantho, 1er mars.

Depuis notre arrivée au Cambodge, nous avons fait connaissance avec les moyens de locomotion les plus divers.

Voitures, chevaux, navires à vapeur, chaloupes, sampans, pirogues, etc. Il nous manquait la charrette à bœufs. Nous avons essayé ce véhicule sur la route d'Oudéong, ancienne capitale du Cambodge, et nous avouons en toute sincérité, que ce n'est pas encore ce système de voiture qui portera préjudice aux carrossiers européens.

En descendant à Pnom-Penh, après notre court séjour à Kompong-Cham, nous trouvons à l'appontement, une autre chaloupe à vapeur qui nous attend. C'est la chaloupe de M. Brissac sous-directeur des Messageries Fluviales; un télégramme l'a prévenu de notre retour et sans même débarquer à terre, par une simple enjambée d'un bateau à l'autre, nous partons de nouveau, non plus cette fois sur la branche principale de Mékong, mais sur le fleuve du lac qu'on appelle aussi *Tou-le-Sap*.

Cinq heures de navigation nous permettent d'atterrir à Kompong-Luong, sur la rive droite. Le chef du village, prévenu, vient au devant de nous et nous présente,en langue cambodgienne, les véhicules devant nous transporter à la montagne d'Oudong.

Ce sont de courtes et basses charrettes; le fond de la *voiture* (?) est à peu près à cinquante centimètres au-dessus du sol.

Il n'agit simplement de s'asseoir, le dos tourné au bouvier conducteur, à l'arrière de la charrette et deux bœufs entraînent cet attelage, au trot, à travers des chemins invraisemblables.

Ce sont les indigènes qui ont fait la route et y passant pendant des siècles. Du temps en temps, la pluie déforme ces jolis chemins et comme les bœufs tirent le véhicule à travers ronces et broussailles, vous avez par instant, des attitudes penchées tout à fait *étonnantes*. Une des roues tourne à un mètre au-dessus de l'autre. L'essieu décrit avec l'horizontale des angles de 60° et cahin-caha, sautant à 20 centimètres en l'air à chaque tour, secoué comme des sacs, les pieds rabotés par les inégalités du terrain, vous avez à chaque minute le sentiment d'une culbute imminente dans une crnière ou dans un ravin.

C'est absolument spécial comme gymnastique mouvementée. Les indigènes prétendent que ce système de véhicule donne de l'appétit et facilite la digestion.

Il paraît que le paysage est très pittoresque, mais c'est seulement à l'arrivée qu'il est possible de s'en rendre compte.

Après sept kilomètres de cette marche peu triomphale, les bœufs s'arrêtent. Nous sommes sur la lisière des bois et à notre droite se montre à travers les banians, la porte d'une pagode.

Nous franchissons cette première entrée et nous nous trouvons dans un grand parc à vaste ombrage poussant au hasard et donnant l'impression d'un lieu abandonné.

Nous pénétrons dans la pagode longue de 20 mètres, large de douze. Un bonze est là, gardien de ce temple qui s'annelle dans le pays : *la pagode de la Reine-mère*.

Un immense Bo-dilha accroupi sur le cobra symbolique touche presque de la tête, le plafond très élevé de la pagode.Autour de lui,se trouvent des offrandes, sortes d'ex-votos déposés là par des fidèles remerciant d'un service rendu ou d'un vœu réalisé.

La collection des offrandes est un ramassis de choses burlesques.

On voit à côté et autour des brûle-parfums en bronze ciselé des boeaux en pharmacien teintés en rouge ou en jaune,des chandeliers, un aquarium,*une boîte de cigares, d'musique*, des échantillons dépareillés d'un bazar européen offert probablement à un mandarin par un occidental connoeur, etc.

Le long des murs, des panneaux en soie brochée et en papier colorié s'étalent à la boiserie.

Ces panneaux représentent tous des phases du séjour d'un officier de marine envoyé en ambassadeur au Cambodge, au siècle dernier, au commencement de celui-ci.

Chaque panneau le montre, doré sur toutes les tranches, s'inclinant devant la Reine-Mère ou défiant devant elle dans des attitudes de soumission absolue. (Ces images naïves flattent la vanité des indigènes!)

Un détail fort comique : comme cet officier avait, paraît-il, un chien avec lui, le chien figure sur tous les panneaux. Il a l'air de faire partie de l'ambassade.

Naturellement, le plafond de la pagode est noir de chauves-souris et les parquets portent des traces très apparentes du rejour de ces oiseaux désagréables.

Nous sortons de la pagode, amusés plus qu'émerveillés par ce que nous y avons vu et nous remontons sur nos charrettes.

C'est au grand trot que nos deux bœufs nous emportent vers les bois, donnent tête baissée à travers les taillis, franchissent les tonsés, continuent en un mot, l'œuvre de dislocation de nos personnes, si brillamment commencée.

Cette ruée secousse prend fin,au pied de l'escalier monumental par sa proportion, qui conduit de la base de la montagne au sommet ou s'élèvent les tombes des rois Kmer.

Ce sont d'énormes cônes de pierre ressemblant au Pnom déjà décrit dans la lettre parlant de mon séjour à Pnom-Penh.

De la haut, le spectacle est superbe.

D'immenses forêts s'étendent aussi loin que porte la vue, forêts pleines de tigres, de rhinocéros et d'éléphants sauvages. On y organisait autrefois des chasses, mais comme les battues nécessitent un nombre considérable d'indigènes on y a peu à peu renoncé.

Il y a lieu d'ajouter du reste, que c'est sans le moindre enthousiasme qu'on obtenait sur *réquisition*, le concours des cambodgiens peu désireux d'offrir un biftsteck ou un gigot de choix aux animaux de la forêt, très friand de chair indigène.

Après un court séjour dans la montagne, nous regagnons, au bas de la côte, notre attelage et deux heures après, moulus, légèrement contusionnés et fortement exténués, nous regagnons notre chaloupe pour descendre à Pnom Penh.

⁂

Avant de quitter le Cambodge, nous croyons devoir donner quelques courts détails sur l'impression générale que nous a produit le pays, sur ses ressources apparentes et sur ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer la production d'un sol des plus fertiles.

Toute la richesse du pays vient des inondations régulières du Mékong qui dépose sur ses berges le limon fertilisant les plaines cambodgiennes.

Nous avons eu constamment sous les yeux, en dehors des forêts riches en bois précieux,des cultures de riz, de coton, de ricin, de poivre et de café.

Il y a malheureusement, une période de saison sèche pendant laquelle les travaux des champs sont suspendus.

Il pourrait être apporté à cet état de chose, un remède facile.

Ce serait de créer des canaux latéraux fermés par des digues et conservant l'eau nécessaire à l'irrigation pendant les mois où le niveau du fleuve baisse.

A bord du *Calédonien*, un Anglais, grand cultivateur aux colonies, nous disait que sur les territoires de Pondichéry, des lacs artificiels avaient été créés pour le plus grand profit de la colonie.

Un essai de ce genre réussirait certainement au Cambodge.

On pourrait y tenter également avec fruit, lélevage du bétail.

A propos de ce dernier, un détail à mentionner :

Dans toute la Cochinchine et dans tout le Cambodge, les buffles ont l'horreur de l'européen.

Chaque fois qu'un de ces animaux rencontre un Français, il fond sur lui, cornes baissées, c'est une très fâcheuse rencontre que celle d'un buffle en liberté, errant sur une route.

Par contre, un enfant indigène fait d'un buffle ce qu'il veut, aussi est-ce aux enfants qu'est confiée la garde des troupeaux de buffles parqués dans les pâturages.

Il n'entre point dans le cadre de nos lettres de voyage de traiter les questions d'ordre économique. Nous les réservons pour notre rapport au ministère des colonies et pour le livre documenté que nous nous proposons de publier à notre retour en France, aussi allons-nous prévenir de suite au ratio pittoresque de notre excursion à travers l'Indo-Chine.

⁂

Le 28 février, après douze jours de séjour au Cambodge, nous reprenons par la voie fluviale, le chemin de la Cochinchine.

Notre itinéraire comprend un arrêt de douze heures à Chandoc, capitale des Moustiques et qui fait à ce titre, une sérieuse concurrence à Poder, ville sénégalaise dont notre épidérme rancunier conserve encore après plus d'une année l'aîtrisant souvenir.

A Chandoc, il n'existe pas d'hôtel, mais une auberge annamite où il est permis de trouver un repas passable et un lit agrémenté de tous les insectes de la création.

Nous allons faire en « malabar » le tour de la montagne où s'épanouit une végétation tout à fait tropicale et c'est sans trop de regret que nous prenons le bateau pour Cantho, centre très important au point de vue agricole, de la Cochinchine.

Nous y sommes accueillis avec la plus extrême cordialité par M. Saintenoy, administrateur, qui nous donne des renseignements fort intéressants sur la région, et par M. Hubert, un jeune magistrat chez lequel nous séjournons vingt-quatre heures, pour nous reposer un peu de notre rapide voyage à travers le Cambodge.

Nous comptons redescendre par chaloupe, à travers les arroyos de la Cochinchine jusqu'à Mytho et nous rendre de là, par l'une des bouches du Mékong, à Saïgon.

Dans quarante-huit heures, nous prendrons le paquebot montant en Annam où nous arriverons après trois jours de mer.

Je vous enverrai ma prochaine lettre de Hué, où séjourne en ce moment Sa Majesté Than-Rai, empereur d'Annam. Il paraît que ce monarque de 21 ans, vient de rentrer dans sa capitale après une furtive escapade au Japon en compagnie d'une européenne appartenant à l'art chorégraphique.

Son prédécesseur sorte de Frimousse annamite, n'en revient nas.

— Conoit-on pareille aventure, disait avec désespoir le lettré, à l'un de nos résidents. Sa Majesté a trois femmes légitimes, trente-six cougays, et son cœur trouve encore le moyen de brûler en dehors de ses quarante femmes.

— Mais Norodom, roi du Cambodge, a bien 450 femmes, lui fit observer le resident, et il regrette, à 62 ans, que sa fièvre civile ne lui permette pas de compléter les 500.

Parlez-moi des monarques d'Extrême-Orient pour avoir le cœur inflammable.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

On dit...

Le club des Vestales. — Au cours de l'affaire des Lignes, il a été révélé qu'il existait parmi les innombrables associations, un « Club des Vestales ». C'est une association de femmes qui s'engagent une page ayant été allumée, à ne la point laisser éteindre. On se la repasse de temps en temps.

Chronique agricole

CULTURE DE L'ORGE

A la Saint-Georges (23 avril)
Même les orges.

Il est donc d'actualité de parler de cette culture, puisque nous voici au mois d'avril. Des aujourd'hui l'on peut commencer sans crainte les semailles de l'orge et les continuer tout le mois d'avril et même en mai.

Pour être plus complet, nous étudierons à la fois les orges de printemps et celles d'été.

Citons d'abord quelques bonnes variétés d'orge de printemps

La plus rustique est l'orge carrée de printemps ; l'orge Chevalier est une variété sélectionnée et d'un grand rapport ; l'orge commune à deux rangs, ou pamelle, donne un grain gros, bien arrondi, et un rendement élevé ; l'orge d'escourgeon, rustique, très productive, mais à grain médiocre ; l'orge Saint-Remy, à épi large et à paille longue qui ne verse pourtant pas.

Parmi les variétés d'hiver :

L'orge commune d'hiver ou escourgeon d'hiver, à épi court, très régulier, à barbe un peu divergente ; variété rustique et precoce, elle talle avant l'hiver et ne craint pas la gelée ; mais elle a le défaut de s'égrener facilement et de réclamer une terre très féconde. L'orge hexagone d'hiver est très belle et très cultivée.

⁂

Considérée d'une manière générale, l'orge est la céréale que l'on cultive entre les limites géographiques les plus écartées.

En France, sur 13 millions d'hectares consacrés à la culture des céréales, l'orge occupe qu'une surface de 1,200,000 hectares.

Pour l'étendue de sa culture, l'orge se place bien au-dessous de l'avoine et du seigle, et un peu au-dessus du maïs et du sarrasin.

En France, on cultive l'orge pour les besoins limités des brasseries et aussi comme nourriture subsidiaire pour le bétail, les porcs et la volaille.

⁂

La terre qui convient le mieux à l'orge tient le milieu entre les sols légers et les sols consistants ; et, suivant le climat, elle doit se rapprocher des premiers ou des derniers.

La présence du carbonate de chaux est utile à la complète réussite de cette plante. Elle s'accommode des terres calcaires : la Champagne fournit à la capitale une partie notable de ses orges de brasserie.

Dans l'Ouest, certaines parties du littoral, imprégnées de sel au point que l'on craint d'y cultiver le froment, donnent de belles recoltes d'orge.

L'argile ne lui convient nullement. Sa tigelle ne peut traverser une terre lourde et compacte ; et ses racines résistent mal à l'humidité d'un sous-sol imperméable.

L'orge redoute à un haut degré l'acidité qui prédomine en divers terrains. Ainsi les sols tourbeux, les terres de bruyère, les defrichements de bois et de landes lui sont tout à fait impropres.

Elle réussit également moins bien que les autres céréales sur les defrichements de prairies naturelles ou artificielles.

⁂

L'orge croissant avec rapidité exige un engrais bien décomposé et facilement assimilable.

Elle aime le vieil humus.

Une fumure immédiate lui convient peu, à moins qu'il ne s'agisse d'engrais liquide comme en Flandre, ou de quelque autre engrais très soluble.

L'escourgeon veut une terre féconde pour donner de bons produits. Il ne redoute même pas un excès de fécondité.

Ainsi, dans le Nord, sur des terres trop riches pour que l'on puisse y mettre du froment sans craindre de la voir verser ou atteint de la rouille, l'escourgeon vient très bien.

L'orge de printemps, moins productive, est aussi moins exigeante.

⁂

Il faut à l'orge un sol meuble et bien propre.

Tandis que l'escourgeon d'hiver a, dans l'assolement, la même place que le froment, l'orge de printemps, se substitue, en partie, à l'avoine, dans les terres en bon état ; mais il est toujours nécessaire, pour obtenir un bon résultat, de labourer avant l'hiver.

On sème l'orge de printemps, de mars à mai, et celle d'hiver en octobre.

On met 200 à 250 litres de semence à l'hectare. L'orge demande à être fortement enterrée, surtout en un lger et après un semis tardif. En pareil cas, un hersage est insuffisant : il faut recouvrir à une profondeur de 0m05 à 0m08 par un trait de sarcificateur. Après un ensemencement de printemps sur un terrain meuble et sec, un roulage est généralement utile. Il s'impose à la pénétration des vents desséchants, et le grain, bien pris en terre, germe plus vite et plus uniformément.

Lorsque la terre est un peu échauffée et que la temperature est favorable, l'orge germe en 4 ou 5 jours, et monte, en sortant, des feuilles larges, obtuses et d'un vert plus clair que celles de l'avoine.

Quelque temps après la levée, on pourrait penser à herser pour ameublir la surface du sol et détruire les plantes adventices. Mais l'orge ne s'accommode pas aussi bien que les autres céréales du dérangement qui reculte pour elle du passage de la herse.

Il est un cas, pourtant, où un hersage énergique peut être fort utile à l'escourgeon : c'est lorsque, à la fin de l'hiver, toutes les feuilles de la plante ont été détruites ; mais que les racines et le collet sont encore vivants. — La culture donne alors à la surface de la terre favorisé le tallement et souvent rétablit des recoltes que l'hiver avait mises en fort mauvais état.

L'ensiage est une époque critique. Les plutes faciliment l'opération ; mais si le temps est sec, les plutes deviennent hasses et donnent un faible produit.

L'orge est exposée à une maladie qui attaque le bie et qui ressemble au charbon. Cette maladie très commune, et combattue par le sulfatage des semences. — Nous en reparlerons plus largement une autre fois.

⁂

De toutes les céréales, l'escourgeon, d'hiver est celle qui mûrit le plus tôt, dès juin.

L'orge de printemps se récolte en septembre.

On coupe l'orge lorsqu'elle a pris une teinte jaunâtre et avant qu'elle blanchisse.

Lorsque la maturité est trop avancée, les épis cassent facilement ; et, pour éviter ces pertes, il faut alors récolter la recolte du grand matin, et ne manier l'orge qu'avec beaucoup de précautions.

L'orge rend un tiers de plus que le blé, à égalité de richesse du sol.

Le rapport de la paille au grain est de 180,100 pour l'escourgeon, et de 122,100 pour les variétés de printemps.

L'hectolitre d'orge de printemps pèse 60 à 62 kil. L'escourgeon pèse 2 à 3 kilos de plus. Dans plusieurs pays, il existe des variétés d'escourgeons dont le grain, petit et maigre, est plus léger que celui de l'orge de printemps. Ce sont des sources inférieures qu'il conviendrait le plus souvent de remplacer par l'essèce plus parfaite cultivée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Quant au reste des graines considéré isolément, on a trouvé qu'il entrait dans un grenon :

47 grains d'orge de printemps.
54 — d'escourgeon.
60 — de petite orge quadrangulaire.

Après un battage ordinaire, l'orge a besoin de subir une opération ultérieure pour être mise dans les conditions voulues pour être agréée des acheteurs. Cette operation a pour but de détacher les barbes dures qui persistent à l'extrémité des grains.

Ainsi, lorsqu'on a battu au fléau, et que la paille et le grain sont séparés, on donne un nouveau tour de fléau afin de faire les grains sortir de briser les barbes. Lorsqu'on fait usage d'une machine à battre, on fait passer une deuxième fois les grains à travers la machine. Afin d'effectuer plus exactement le travail, on se sert parfois d'un instrument spécial.

En Flandre, l'escourgeon se vend 1,10 au plus que l'orge de printemps. Les cultivateurs et les brasseurs savent parfaitement reconnaître ces deux graines après le battage. Dans l'orge de printemps, le grain est plus gros et relativement plus court ; il est formé et régulière. Un sillon médian longitudinal que l'on observe à sa face supérieure le divise en deux parties symétriques. Chez l'escourgeon, le grain n'a plus cette regularité de forme, notamment celui qui provient des quatre rangées latérales de l'épi. Il est légèrement tordu ; le sillon médian n'est pas droit, mais contourné ; et il divise le grain en deux parties dissemblables dont l'une est plus volumineuse que l'autre.

Quant aux usages de l'orge, ils sont assez connus pour qu'il soit inutile d'en parler.

Jean D'ARAULES.

Le Budget au Sénat

La Commission des finances du Sénat reprendra ses travaux mardi prochain, jour de la rentrée de la Chambre.

Conformément au désir exprimé avant la séparation, par M. Barbey, président de la Commission, tous les rapporteurs spéciaux ont mis à profit les vacances parlementaires pour achever leur travail et, dès les premières réunions ils pourront en donner lecture à leurs collègues.

M. Charles Prévet, lui-même, a presque terminé son rapport général, ne laissant en suspens que les points soumis à l'enquête ministérielle à discussion. Pendant la semaine qui s'écoulera du 2 au 9 mai, la commission des finances entendra les ministres sur les questions litigieuses et approuvera les rapports de chaque ministère.

Il ne lui restera plus alors qu'à statuer sur les moyens proposés pour établir l'équilibre budgétaire et à se mettre d'accord à ce sujet avec le président du conseil et le ministre des finances.

M. Charles Prevet sera donc en mesure de déposer son rapport général sur le bureau de la haute assemblée de la seconde ou à la troisième séance publique.

La discussion du budget s'engagerait au Luxembourg aussitôt après la fête de l'Ascension, pour finir le 25.

La Chambre et le Sénat auraient donc cinq jours pour se mettre définitivement d'accord. Ce laps de temps sera donc suffisant car les modifications que fera la Chambre haute ne semblent pas devoir être très nombreuses. En tout cas, plusieurs d'entre elles qu'on prévoit déjà seront ratifiées au Palais-Bourbon.

Dans ces conditions, on n'aurait pas à demander un sixième douzième provisoire et le budget de 1899 serait enfin terminé pour fin mai. Franchement ce ne serait pas trop tôt.

T. H.

POLITIQUE ETRANGÈRE

Anglais et Boers

On s'est montré assez préoccupé, dans ces dernières semaines, des armements vraiment excessifs des Anglais sur les frontières des républiques sud-africaines. Il y avait dans la colonie du Cap environ 3,000 hommes de troupes régulières, qui paraissaient une force bien suffisante. Ces troupes ont été plus que triplées et l'armée des volontaires s'augmente aussi de jour en jour. Le même phénomène se remarque au Natal, de sorte que les républiques des Boers sont comme enveloppées d'une ceinture de forces anglaises.

On a dit récemment quelques mots de cette situation à la Chambre des communes. M. Churchill, qui porte l'humeur guerrière jusqu'à braver tous les ridicules, n'a pas craint de dire que la colonie du Cap se mettait en état de défense contre son ennemi, les Boers. Voyez-vous le président Krüger marchant sur le Cap et rejettant dans la mer les Anglais qui sont venus défendre les vieux colons néerlandais ?

Si le Transvaal a augmenté ses forces militaires, c'est qu'il a trop de raisons d'être inquiet de son avenir ; il peut toujours craindre l'irruption de quelque nouveau Jameson qui serait plus difficile à repousser que le premier. Nous avons souhaité la présence des délégués du Transvaal et de l'Etat d'Orange à la conférence de la Haye, parce que c'est été pour la liberté de ces pays une garantie très précieuse et une assurance de paix pour tout le monde.

H. D.

L'incident de l'Ecole polytechnique

On a parlé d'un scandale qui s'est produit à l'Ecole polytechnique pendant le cours d'histoire de M. Georges Duruy. M. Duruy ayant prononcé quelques paroles favorables à la Revision, un vif tumulte se produisit et des cris de démission se firent entendre. M. Duruy n'a pas continué son cours ce jour-la, mais il est inexact qu'il ait dû se réfugier chez le général gouverneur pour qu'on ne lui fasse pas un mauvais parti. M. Georges Duruy a écrit aux chefs des promotions qu'il ne se retirerait pas ainsi, qu'il y avait été invité et qu'il compterait reprendre son cour. Toutefois le cours n'a pas eu lieu hier matin.

T. H.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

GRÈVE GÉNÉRALE des Mineurs EN BELGIQUE

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 30 avril.

Dans le bassin de Charleroi

On a constaté une légère reprise au puits St-Xavier du charbonnage d'Ormons à Châtelet et au puits Saint-Charles du Poirier à Montigny. Par contre, à Courcelles, il y avait augmentation du nombre de chômeurs. En somme, sur l'ensemble, il y a quelques centaines de grévistes en moins.

La fédération régionale des mineurs a décidé de ne pas manifester le 1er mai à Charleroi. Les ouvriers de cette ville iront, pour célébrer la fête des travailleurs, se mêler aux manifestants des localités voisines.

Les commerçants de Charleroi font circuler une pétition, déjà couverte de plusieurs signatures, en vue d'en appeler à une commission d'arbitrage, pour obtenir la solution du conflit entre les industriels et les grévistes. On avait efficacement eu recours au même procédé, lors des grèves de 1890.

Dans le Centre

La grève est en pleine décroissance. Avant-hier il y avait une reprise d'un millier de travailleurs. Hier aussi. Si le chômage continué à être complet aux Fosses de Houssu, La Louvière, S'regny-Bracquegnies, Bray-Maurage et Haine-St-Pierre, par contre les traits étaient presque entiers à Bois-du-Luc et Rieaux-Pelronnes-Leval.

A Fontaine-l'Evêque, 750 manquants sur 950 ouvriers.

En somme, 10,500 absences, desquelles il faut défalquer le nombre des ouvriers éloignés de la mine pour d'autres causes que celles du chômage actuel.

La fête du fer mai est affichée dans les communes du bassin.

Un groupe comprend les communes de La Hestre, Fayt et Masage.

Le rassemblement du ce groupe aura lieu sur la place des fonds de la Hestre et parcourra un itinéraire qui comprend les grandes artères des trois communes pour se disloquer à Manage, où M. Farnemont député de Charleroi, donnera un grand meeting.

Au Borinage

Des reprises ont eu lieu à Douai, Ruesnes, Wesnes et Hornes, à Flines, au contraire, il y a une nouvelle augmentation du chômage.

On dit toujours que la grève finira la semaine qui vient, dans beaucoup d'exploitations. Il y a de la lassitude dans la classe ouvrière ; et puis les augmentations promises paraissent satisfaire pour le moment beaucoup d'ouvriers.

Du côté de Dour, le travail sera certainement complet mercredi au plus tard, et à en juger par le grand nombre de travailleurs qui se sont « fait rentrer » hier à des puits de Wasmes et d'Hermes, il y aura de ce côté encore, une notable reprise.

Un attentat à la dynamite a été commis à Wasmes ; une cartouche a fait explosion sur le seuil de la maison occupée par le houilleur Juvenal Lienard, qui a toujours travaillé malgré la grève. Lienard est honoré ur eu n' 4 d'Hornu et Wasmes et travaille pendant la nuit ; il était absent quand l'attentat s'est produit. Les dégâts sont assez importants.

La porte du seuil a été brisée, la porte fracassée ; des meubles et des ustensiles ont été jetes par terre et rompus. Toutes les maisons voisines ont eu leurs carreaux brisés. Cependant comme tout le monde était couché, personne n'a été blessé.

On procède actuellement à l'enquête ordinaire ; mais on n'est pas sur la trace du coupable.

A Liège

Les atteintes à la liberte du travail se renouvellent assez fréquemment depuis deux jours.

A Mémort, un chef porion a été poursuivi par de jeunes grevistes, dont un l'a même menacé de mort.

Une arrestation a eté faite par la gendarmerie.

L'arrêté du bourgmestre de Liége interdisant les manifestations du 1er Mai a été placardé hier dans la contrée.

DUX.

L'AFFAIRE DREYFUS

LE DOSSIER DE L'ENQUÊTE

A la Cour de Cassation

La déposition du général Guerrier

Le *Figaro* nubile ce matin la fin de la déposition du commandant Esterhazy. Elle contient des réponses à MM. Strong et Chincholle et au général Guerrier. Nous en détachons la dernière partie :

J'ai lu dans les journaux. — car je n'apprends ces choses que par les journaux, et c'est par des bribes seulement recueillies au hasard, que je puis savoir seulement le nom de quelques-uns des témoins qui viennent déposer contre moi — j'ai lu, dis-je, que M. le général Guerrier avait été entendu.

Je sais quels sont les sentiments de M. le général Guerrier.

Je demanderai à dire deux mots à ce sujet.

J'ai été sous les ordres de M. le général Guerrier qui était mon général de brigade ; cet officier général avait donc comme devoir de m'estimer et de me reconnaître ; voici les dernières notes qu'il m'a données, quelques semaines avant que je ne quittasse le service actif, (fin 1896).

« Notes du colonel Guerrier. Inspection générale de 1896 : Excellent chef de bataillon, nous le méritons d'être et de servir, ne laisse rien à désirer. Il est distingué, remarquablement doué, a le génie du sang-froid, tout ce qu'il faut pour commander et de l'avenir. »

C'est en même temps fait qui, avec mon colonel, mon général de division et mon général de corps d'armée, me recommandait pour le grade que fut officier de la légion d'honneur et pour lieutenant-colonel.

Comment le général Guerrier, qui me notait en de tels termes alors que j'étais sous ses ordres, en est-il arrivé à venir dire tout récemment, dans quelque ville de province, que j'avais faisifié mes états de service ?

Au cours du procès Zola, le ministère de la guerre prévint des dispositions nouvelles du général Guerrier, avait fait passer une note à M. l'avocat général Van Cassel : pour mettre les choses au point.

Voici l'ordre du régiment où j'ai été cité : le nom n'aura qu'à adresser au conseil d'administration du 105e régiment d'infanterie, à Angers, pour la certification de ce document :

« Ordre du régiment n° 82, 1er septembre 1891. Un bataillon faisant partie d'une colonne commandée par le lieutenant-colonel Corroyer, a été attaqué par des Arabes en nombre beaucoup plus supérieur. Il faisait embrasser depuis le bois et au Kelif qu'il fallait enlever à tout prix. Le commandant Bourbaki a abandonné la position de front. Les Arabes ont été délogés par cette attaque conduite par le commandant. Je suis heureux de pouvoir citer particulièrement... et M. le capitaine Esterhazy qui, tous les jours très braves, s'est précipité dans le bois et a entraîné ses hommes avec un élan et un entrain remarquables. »

Comme tout effet a une cause, l'explique la déposition du général Guerrier par des animosités personnelles.

J'aurai une dernière déclaration à faire à la Cour :

Ainsi que je l'ai dit lors de ma première comparution, je suis dans une situation abominable, pour employer le mot de M. le président.

L'autre jour, emporté par la vérité de la situation, un de MM. les conseillers a prononcé le mot d'inculpation.

Inculpé, je le suis, c'est-à-dire que je suis sous le coup d'une sorte d'instruction faite à mon encontre, et sans que je puisse contrôler ni les charges et le procédure, sans que je puisse faire entendre des témoins pour ma défense, et avoir, en cours des débats, un avocat qui défende ma cause.

Je le dis avec tout le respect que, descendant par ma mère d'une famille de vieux parlementaires, j'ai pour la Cour suprême ; mais je m'étonne, d'après les journaux étrangers que je lisais à l'étranger, fait de la situation d'accusé, que je sois dans des conditions inouïes, une opinion que de récents événements viennent de confirmer hautement pour moi.

Dans ces conditions, j'ai l'honneur de déclarer que j'attendrai la réunion des Chambres de la Cour demandée par le gouvernement pour que devant elles on leur adresser toutes les explications nouvelles que je juge devoir produire.

En conséquence de cette déclaration, la Cour décide qu'elle clôt la déposition du témoin, et lui fait savoir qu'elle aviserra de cette clôture M. le garde des sceaux.

Douze Faux

La *Cloche* fait le dénombrement des faux *actuellement connus*, dont le chiffre s'élève à douze :

1° La pièce fabriquée le 31 octobre 1896, par Henry avec la complicité de du Paty, ou par du Paty avec la complicité d'Henry, et dans laquelle Dreyfus est nommé en toutes lettres ; connue sous le nom de « faux Henry » ;

2° La pièce arrivée au bureau des renseignements en avril 1894 (?) et montrée au général Gonse seulement en septembre ou octobre 1896, *à l'insu de Picquart*, après avoir subi une retouche (initiale ou mot entier remplacé par la lettre D) ;

3° Le faux Weyler, attribué par le commandant Cuignet à du Paty, destiné à compromettre Dreyfus, et dont le résultat fut de le faire mettre aux fers par le ministre Lebon ;

4° et 5° Les télégrammes « Bianches » et « Spéranza » expédiés par du Paty, avec la complicité d'Esterhazy et de la fille Pays, dans le but de perdre Picquart, alors en Tunisie ;

6° Les articles de l'*Eclair* des 10 et 15 septembre 1896, inspirés par du Paty (ou par Henry) et dans lesquels la pièce « cette canaille de D-... », qui ne s'applique pas à Dreyfus, est transformée en « cet animal de Dreyfus devient bien exigeant » ;

7° La lettre envoyée, sous la signature du lieutenant-colonel Cordier, à M Mathieu Dreyfus, à Belfort, pour perdre cet officier (lettre interceptée par le général Roget comme étant à l'état-major) ;

8° Les prétendues lettres de Dreyfus à l'empereur Guillaume et de l'empereur Guillaume à Dreyfus, dont la divulgation devait entraîner la guerre, et qui étaient des faux si grotesques qu'on les nie aujourd'hui et qu'on les a fait disparaître ;

9° La dépêche Panizardi du 2 novembre 1894, déchiffrée sinai par le ministère des affaires étrangères : « Si le capitaine Dreyfus n'a pas eu de relations avec vous, il conviendrait de charger l'ambassadeur de publier un démenti officiel afin d'éviter les commentaires de la presse », et reconstituée en ces termes, trois ans après par l'état-major : « Le capitaine Dreyfus est arrêté. Le ministre de la guerre a la preuve de ses relations avec l'Allemagne. Toutes mes précautions sont prises.

10° Le faux Gonse, soigneusement incorporé dans le dossier secret et rapportant en termes sciemment mensongers la conversation Hadamar Painlevé ;

11° Le grattage pratiqué sur l'adresse du « petit bleu » qui mit Picquart sur la trace d'Esterhazy ; fin de la pièce crois que le nom du chien avait été substitué à un autre ;

12° Le rapport Lebrun-Renault sur les aveux, rédigé deux ou trois ans après la dégradation et *par ordre*, rapport qui constitue, au premier chef, un faux témoignage.

Election Municipale à Paris

Quartier de Necker

Inscrits : 9.477 — Votants : 6.635 — Divers : 466

Ont obtenu :

MM. Bayvon, social-révolutionnaire	2.358 voix.
Chantani, radical	2.403 »
Bidault, républicain	784 »
Labaut, radical	300 »
Leroux, radical-socialiste	906 »

Ballottage.

Il s'agit de remplacer M. Barthet, élu sénateur.